

Regard sur la Chine actuelle

Parc naturel de Binglanggu, un exemple réussi de lutte contre la pauvreté



L'entrée du parc valorise le patrimoine immatériel.



Des journalistes au parc naturel de Binglanggu

Brice BANDOMA
Sanya/Chine

La lutte contre la pauvreté constitue pour tous les gouvernants un souci majeur. Aussi, la Chine a-t-elle mis en place un programme pour sortir les populations de la précarité. Comme le Gabon, elle a utilisé les parcs comme outil de diversification de l'économie. Le Parc de Binglanggu est un exemple qui a réussi. Comment ?

LE cas du parc naturel de Binglanggu, dans la province du Hainan, espace forestier de près de 333 hectares, au sud de la Chine, peut inspirer le Gabon, et les administrateurs des parcs nationaux du Gabon. Il y a 20 ans, l'idée originale de sauvegarder la nature et les animaux a germé auprès du gouvernement de la pro-

vince du Hainan. Situé à 28 kilomètres de la ville de Sanya, le parc Binglanggu a été fondé en 1998 par les autorités locales pour répondre d'abord à l'impératif de protection de la nature et du massif forestier de la région. Ensuite, pour répondre au souci de la conservation des savoir-faire anciens des ethnies locales, à savoir les Li et Miao, des peuples chinois aux traditions et patrimoines immatériels datant d'environ 2 000 ans. Il y a aussi des savoir-faire très anciens qui ont toujours fait la fierté des populations du sud-est de l'Asie. L'autre préoccupation était de savoir comment faire vivre les populations dans cette région, en évitant l'exode rural en se basant sur l'héritage économique fait d'activités artisanales telles que la vannerie, le filage ou le tissage, menacées de disparition.

La création de Binglanggu,

et le bilan fait de ses 20 ans d'activités, attestent de son bon fonctionnement. Aujourd'hui, le parc naturel emploie les personnes vivant dans les villages environnants. Et ce, grâce à des circuits de plusieurs activités ludiques. Pour près de 73 dollars (environ 40 000 francs), des services sont offerts : visites, restauration, animations folkloriques, théâtre. Il est aussi possible de prendre part à des randonnées, trekking, aux cascades ou encore aux sports ludiques.

Toutes ces activités concourent à la sauvegarde du patrimoine naturel et à la transmission des connaissances, faisant rentrer de l'argent, beaucoup d'argent. En témoignent, ces centres commerciaux à l'intérieur des villages et ces mini-industries de transformation de coco, café, des huiles végétales et essentielles, des baumes, des parfumeries, etc. La politique d'attractivité des

prix est un point fort qui encourage les visiteurs – non seulement chinois, mais également étrangers, notamment les Russes, les Anglais, les Français – à venir voir et contempler les merveilles de la nature et les traditions chinoises anciennes.

Pratiquer des prix abordables, voilà la recette du succès du parc naturel de Binglanggu. Même les autochtones sont ainsi encouragés à visiter ce site qui conte avant tout leur histoire, celle d'une culture riche. En 20 ans, le parc naturel de Binglanggu a gagné son autonomie financière ; il a créé de la richesse. Depuis 20 ans, cette expérience atypique de faire coexister un modèle de vie ancien et un autre moderne est cité en exemple de lutte contre la pauvreté.

L'ARTISANAT DU COCOTIER• Selon diverses sources, près de 1 000 cocotiers sont plantés an-

nuellement dans la province de Hainan. En effet, chez les Li et les Miao, le coco a des vertus thérapeutiques pour le corps. Et pour l'esprit aussi. Ses différentes parties constituent de la matière première pour la fabrication de nombreux produits. Les produits ainsi transformés sont des amuse-gueule, des jus à base de lait de coco, les biscuits, les savons et autres produits cosmétiques. Il est en outre beaucoup utilisé dans la confiserie et la pâtisserie. Promouvoir les richesses culturelles matérielles et immatérielles des populations, en les incitant à continuer de faire ce qu'elles savent faire depuis des siècles, permettre aux gens de venir les apprécier en payant une contrepartie juste, telles sont les quelques recettes pour lutter contre la pauvreté. Les décideurs du continent devraient s'en inspirer.

RDCongo/Jugé en appel devant la CPI
Bemba acquitté !

AFP
La Haye/Pays-Bas

L'ancien chef de guerre avait été condamné à 18 ans de prison en première instance pour des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité commis en Centrafrique. Il demeure toutefois en détention.

LA Cour pénale internationale (CPI) a acquitté en appel hier l'ancien vice-président congolais Jean-Pierre Bemba, condamné à 18 ans de prison en première instance pour des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité commis en Centrafrique. La chambre d'appel "annule la déclaration de culpabilité de Jean-Pierre Bemba" et "prononce l'acquittement de l'accusé car les sérieuses erreurs commises par la chambre de

première instance font entièrement disparaître sa responsabilité pénale", a déclaré la juge Christine van den Wyngaert.

A la surprise générale, la chambre d'appel a renversé la peine d'emprisonnement la plus lourde jamais imposée par la CPI, juridiction fondée en 2002 pour juger les pires crimes commis à travers le monde. L'ancien riche homme d'affaires devenu chef de guerre puis vice-président avait été condamné en première instance en 2016 à 18 ans de prison pour les crimes de guerre commis par sa milice, le Mouvement de libération du Congo (MLC), entre octobre 2002 et mars 2003.

M. Bemba avait été reconnu responsable en 2006 d'une vague de meurtres et de viols commis par sa milice en Centrafrique. Jean-Pierre Bemba demeure toutefois en détention eu égard à une autre affaire dans laquelle il a été



Photo : AFP

Soulagement pour l'ancien vice-président et ex-chef de guerre congolais Jean-Pierre Bemba. Condamné à 18 ans de prison en première instance, il vient d'être acquitté en appel par la CPI.

déclaré coupable d'at-

teintes à l'administration de la justice. La CPI doit désormais se pencher

"d'urgence" sur cette affaire, ont souligné les juges de la chambre d'appel.

Lors du procès en 2016, les juges ont "condamné à tort M. Bemba pour des actes criminels spécifiques qui étaient en dehors des charges telles que confirmées", a poursuivi Mme van den Wyngaert.

"La chambre d'appel a conclu, à la majorité, que M. Bemba ne saurait être tenu pénalement responsable des crimes commis par les troupes du MLC pendant l'opération menée en RCA et qu'il doit en être acquitté", a-t-elle ajouté.

Explosion de joie chez les proches de Bemba. L'acquittement hier de l'ex-chef de guerre et ancien vice-président de la République démocratique du Congo Jean-Pierre Bemba a été accueilli par des cris de joie chez ses proches à Kinshasa, et salué par l'opposant Moïse Katumbi.

L'Afrique en bref

• **Afrique du Sud / Justice. Procès Zuma : encore renvoyé !**

La justice sud-africaine a encore renvoyé hier le procès de l'ancien président Jacob Zuma, poursuivi pour corruption dans une rocambolesque affaire de ventes d'armes vieille de près de vingt ans, en raison cette fois d'une controverse sur le paiement de ses énormes honoraires d'avocat.

• **Bénin/Politique. Un proche de Talon à la tête de la Cour constitutionnelle**

Le nouveau président de la Cour constitutionnelle du Bénin, ancien avocat et proche du président Patrice Talon, Joseph Djogbéno, a officiellement pris ses fonctions hier, après des mois de désaccords entre l'institution et la présidence.

• **Cameroun/Conflit. Six civils tués par Boko Haram dans le Nord**

Six civils ont été tués dans la nuit de jeudi à hier lors d'une attaque imputée aux islamistes nigériens de Boko Haram, perpétrée dans un village du nord du Cameroun, a appris l'AFP auprès du chef du canton où est situé ce village.

• **Mali/Politique. Marée de manifestants à Bamako**



Photo : AFP

Des dizaines de milliers de Maliens ont défilé hier dans le calme à Bamako, à l'appel de l'opposition, pour réclamer la "transparence" lors de l'élection présidentielle du 29 juillet, une semaine après des marches émaillées d'incidents, ont constaté des journalistes de l'AFP.

A travers le monde

• **Canada / Multilatéralisme. Trump provoque ses alliés du G7**

Donald Trump a imposé hier son propre ordre du jour au sommet du G7 au Canada en proposant la réintégration de la Russie, exclue en 2014, une suggestion immédiatement rejetée par les Européens, par ailleurs accusés par le président américain de protectionnisme.

• **France / Attentats. Plainte des victimes contre des militaires**

Pourquoi des militaires présents près de la salle de spectacles du Bataclan, à Paris lors des attentats du 13 novembre 2015, n'ont-ils pas eu le droit d'intervenir ? Dénonçant l'absence de réponse "précise", des victimes et familles ont décidé de porter plainte.